



Mairie de SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY
3 place de la Mairie

18110 SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

Tél. : 02 48 66 61 61

REPUBLIQUE FRANCAISE
(CHER)

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Dossier n°DP01822324T0047

Déposé le : 04/09/2024
Affiché en mairie le : 04/09/2024
Demandeur : Madame SILVA FREITAS Alexandra
Pour : le changement du garage en pièce PMR
Adresse des travaux : 2 Rue de l'Ouche Contant
18110 Saint-Martin-d'Auxigny

Urbanisme

Affaire suivie par : Marc BEAUVOIS
Ligne directe : 02-48-66-75-80
courriel : urbanisme@terresduhautberry.fr

Madame SILVA FREITAS Alexandra

2 Rue de l'Ouche Contant

18110 Saint-Martin-d'Auxigny

CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE
Délivré par le Maire au nom de la Commune

Le Maire de la commune de SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Madame SILVA FREITAS Alexandra, enregistrée sous le numéro DP01822324T0047 pour le projet ci-dessus référencé.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY,
Le 20/01/2025

Maire

Fabrice CHOLLET